Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz — الشركة التونسية للكهرباء والغاز

APPEL D'OFFRES NATIONAL

(N° 2015/G052/2)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G) se propose de lancer un Appel d'offres National pour :

LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN DUR A LA STATION GAZ EL BORMA. (N° 2015/G052/2)

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 2 ou plus et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE

Et, ce moyennant le paiement de **30 DT** en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Sous peine de nullité les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'Appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en original ou en copies conformes :

- Une garantie bancaire de Soumission égale à **3.200 DT**.
- Un extrait du registre de commerce.
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

N.B : Les petites et moyennes entreprises de la catégorie 2, 3 et 4 sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée de l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges d'une façon régulière.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres technico-financière doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou rapide poste à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS DE LA DPTG
19, Rue BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE

APPEL D'OFFRES N° 2015/G052/2 :
« CONTRUCTION D'UNE CLOTURE EN DUR A LA STATION GAZ A EL BORMA »

L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la DPTG de la S.T.E.G, le numéro de l'Appel d'offres : 2015/G052/2**,** son libellé : Construction d'une clôture en dur à la station Gaz à El Borma, et la mention " Ne pas ouvrir ".

Le dernier délai de réception des offres technico-financières est fixé au **Jeudi 23 Avril 2015 à 16H30,** Le cachet du bureau d'ordre central de la DPTG faisant foi.

Toutes les offres reçues après cette date et heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

N.B : La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.